

● (2.40 p.m.)

Il s'agit donc de la deuxième partie du raisonnement du très honorable premier ministre pour expliquer la réussite de la conférence. Il termine en démontrant qu'il a raison, qu'il est la lumière éternelle, la vérité éternelle, et que les provinces ne viennent à Ottawa que pour recevoir un cours d'économie, donné d'une façon unilatérale, il va sans dire. Et il conclut en disant:

Néanmoins, rien n'est immuable, et je n'ai pas caché que dès que nous aurions réussi à juguler l'inflation, obtenu la collaboration des provinces pour freiner la hausse du coût des programmes à frais partagés et mené à bien la réforme de l'impôt sur le revenu, nous pourrions alors envisager prudemment la possibilité de rajustements fiscaux entre les divers ordres de gouvernement.

A mon sens, cette conférence a peut-être été un succès pour le très honorable premier ministre, parce qu'il n'a pas mis d'eau dans son vin et a affiché la même attitude du début à la fin, sans céder, ni écouter.

Mais cette conférence a certainement été une source d'insatisfaction et de déception pour les provinces. Au fait, la situation ne fera que s'envenimer, parce que les trois conditions posées par le gouvernement fédéral pour collaborer avec les provinces sont inacceptables, compte tenu de la situation monétaire et économique actuelle.

Lorsque le très honorable premier ministre dit que la première condition pour collaborer est de «juguler l'inflation», il sait fort bien que ces mesures ne sont pas susceptibles de freiner l'inflation et qu'en plus de l'accroître, elles entraîneront une récession grave.

Deuxièmement, lorsqu'il dit qu'il obtiendra la collaboration des provinces, le très honorable premier ministre devrait reconnaître que la collaboration doit se faire dans les deux sens et que la Confédération canadienne n'est viable que dans la mesure où il y a collaboration et dialogue sérieux.

Troisièmement, il est impensable de refaire la fiscalité, si nous ne repensons d'abord notre système monétaire. Pour parler de gros bons sens, comme dit le très honorable premier ministre, il admettra lui-même, que s'il n'y avait pas de monnaie, il n'y aurait pas non plus de fiscalité. Alors, au lieu de nous attaquer à la fiscalité et de s'en disputer le contrôle, pourquoi le très honorable premier ministre et son cabinet ne convoqueraient-ils pas une conférence fédérale-provinciale sérieuse, en vue de discuter d'une réforme monétaire en profondeur, afin de mettre l'argent au service de la personne humaine et de redonner au gouvernement canadien le contrôle de la monnaie et du crédit?

Monsieur l'Orateur, nous soutenons, nous, du Ralliement créditiste, que la politique monétaire est la principale cause des crises économiques actuelles, car elle entraîne direc-

tement le déséquilibre entre les forces de la production et celles de la consommation. Au fait, les mesures anti-inflationnistes du gouvernement auront pour effet—et le très honorable premier ministre le sait bel et bien, même si, actuellement, il trouve cela drôle—d'enlever du pouvoir d'achat aux contribuables et d'accroître le chômage et, par conséquent, de continuer d'enrichir les plus riches et d'appauvrir les plus pauvres. Voilà donc la société juste du gouvernement, voilà le bon sens, voilà le succès dont se vante le gouvernement du très honorable premier ministre.

Avant de terminer mes observations, je veux établir très brièvement la position du Ralliement créditiste. Nous nous dissociions de la politique du Nouveau parti démocratique, selon laquelle il faudrait prendre de l'argent dans les poches des riches pour le donner aux pauvres. Quant à nous, nous soutenons qu'il faudrait mettre le système monétaire au service du pays, en basant la valeur de notre monnaie sur la production réelle, sur la valeur réelle des biens, et que notre politique monétaire devrait établir un équilibre constant entre les forces de production et celles de consommation, de sorte que la production atteigne vraiment sa fin dans la consommation. Sinon, nous ne faisons que produire pour produire, nous ne faisons que patauger dans le système, de sorte que le gouvernement fédéral, dans son grand bon sens, continuera d'être le gouvernement omnipotent, à la solde de la haute finance, et les gouvernements provinciaux continueront d'être considérés par le gouvernement fédéral comme des gouvernements municipaux.

Monsieur l'Orateur, tous les problèmes se tiennent, et tant que nous ne nous serons pas attaqués à la véritable source du plus important d'entre eux, c'est-à-dire le problème monétaire, nous ne trouverons aucune solution. Voilà pourquoi nous disons que changer du rouge au bleu ou du bleu au rouge, c'est du pareil au même.

## LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE 1970-1971

RENVOI DES PRÉVISIONS AUX COMITÉS PERMANENTS

[Traduction]

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, à propos du budget principal des dépenses de 1970-1971 et conformément aux dispositions de l'article 59 du Règlement, je propose, appuyé par l'honorable M. Laing, que les prévisions des sommes requises pour le service du Canada pendant l'année se terminant le 31 mars 1971, soient envoyées aux divers comités permanents de la Chambre, comme il suit:

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Suffit.